

## **SIGNATURE DU NOUVEL ACCORD COMPÉTITIVITÉ**

### **La fin d'un suspense insoutenable !**

Ouf ! Plus de 3 mois durant lesquels la direction nous aura donné l'illusion de négociations! 3 mois qui s'achèvent dans le soulagement, avec cet épilogue tellement imprévisible : on prend les mêmes signataires qu'en 2013 et on recommence !

### **SUD se prononce contre la signature de ce nouvel accord !**

L'Union Syndicale SUD du Groupe Renault (USSGR), qui regroupe les syndicats SUD des établissements Renault de Douai, Batilly, Cléon, Grand-Couronne, Guyancourt, Lardy, Maubeuge et Sandouville, se prononce contre la signature du nouvel accord de compétitivité

### **Un accord qui va diminuer les effectifs**

Malgré les 3600 embauches annoncées pour les 3 prochaines années, les effectifs vont continuer à décroître à cause des départs naturels (retraite, démissions, licenciements, départs anticipés...), et de la réduction « d'au moins 50% du nombre de contrats d'intérim ».

### **Un accord qui augmente la flexibilité**

Cet accord prévoit un allongement obligatoire des séances de travail d'1h (jusqu'à « 8 séances par mois et 50 séances à l'année »), et des samedis travaillés obligatoires (dans les périodes de basse activité, la direction pourra positionner des jours de RTT collectifs appelés désormais "jours d'ajustement", le salarié devant ensuite rembourser ces jours par l'exécution de samedis obligatoires si son compteur temps collectif est négatif).

Le délai de prévenance de ces séances obligatoires peut « être réduit à 2 jours ouvrables ».

Ces mesures constituent autant d'atteintes à la vie privée des salariés.

## **Un accord qui met fin aux Augmentations Générales de Salaire**

Comme seules mesures salariales collectives, l'accord renvoie à de futures négociations sur l'intéressement, les futures NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) ne devant porter que sur des mesures individuelles.

Cet accord entérine donc la suppression des Augmentations Générales de Salaires, et donc la poursuite du blocage des salaires tandis que les 10 plus hautes rémunérations du Groupe ont déjà explosé de 135 % entre 2013 et 2015 en dépassant les 9 millions d'euros/an.

## **Un accord qui intensifie le travail dans les usines**

Ce nouvel accord compétitivité fixe pour objectif que « l'ensemble des usines françaises [du groupe Renault] puisse atteindre, en moyenne, 90 véhicules par employé et par an à horizon 2019 », contre 64 actuellement, soit une augmentation de productivité de 40 % en trois ans.

Cet objectif va entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail dans les usines du groupe, générant une hausse des risques d'accidents du travail, de maladie professionnelle et une baisse de l'espérance de vie.

## **Une course sans fin vers le moins disant social**

Ce nouvel accord de compétitivité entérine de nouveaux reculs pour les salariés, alors que Renault s'apprête à annoncer de nouveaux bénéfices record pour 2017 et que son PDG spéculé sur 6 millions d'euros de stock-options en plus de ses salaires cumulés.

Sans surprise, les syndicats CGFE/CGC, FO et CFDT Renault ont annoncé qu'ils signeraient cet accord, comme ils ont signé l'accord compétitivité de 2013. Ils se présentent donc comme des « partenaires durables » pour accompagner la course sans fin vers le moins-disant social.

**Pour l'année 2016 Renault a vu ses ventes progresser de 13,3%, et dans le même temps Carlos Gohsn et ses partenaires préférés conviennent d'un accord qui va pourrir un peu plus notre vie au travail et mettre 4500 intérimaires dehors.**

## **L'heure est à la contre-offensive**

**SUD Renault s'engage à tout faire pour combattre les effets néfastes de ce nouvel accord de compétitivité, et invite tous les salariés à rejoindre ses rangs et à participer aux prochaines mobilisations.**

**LE SYNDICAT SUD APPELLE A UNE HEURE DE GREVE POUVANT ALLER JUSQU'A LA JOURNEE CE VENDREDI 20/01/2017.**